

## ARRÊTÉ DU MAIRE

DÉPARTEMENT
CORREZE
CANTON
TULLE
COMMUNE
TULLE

Secrétariat Général  
SL/SL

**Arrêté portant approbation, pour régularisation, de la convention souscrite avec la Société LINDE France S.A pour la mise à disposition de cinq bouteilles de gaz pour le Centre Technique Municipal**

Le Maire-adjoint,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 septembre 2020 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales – Délibération abrogeant et remplaçant la délibération du 28 mai 2020,
- Vu l'arrêté n°69 du 27 juin 2022 portant abrogation et remplacement de l'arrêté n°36 du 29 mai 2020 portant délégation de fonctions à Monsieur Jérémy NOVAIS, Sixième Adjoint,
- Considérant que la Ville de Tulle a sollicité la Société LINDE France S.A afin que cette dernière mette à disposition du Centre Technique Municipal cinq bouteilles de gaz,
- Vu la convention de mise à disposition n°363197242 présentée par la Société LINDE France SA,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Approuve, pour régularisation, la convention n°363197242 présentée par la Société LINDE France SA, sise Les Jardins du Lou - Bât 5 - 70, avenue Garnier - CS 70021 - 69304 LYON cedex 07, relative à la mise à disposition de cinq bouteilles de gaz pour le Centre Technique Municipal et dont le montant s'élève à 1 257,50 € HT, soit 1 509,00 € TTC.

Ladite convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> février 2022 et arrivera à échéance le 31 janvier 2025.

Elle sera renouvelée par tacite reconduction, au tarif en vigueur, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, 6 mois avant l'expiration de la période initiale ou de l'une ou l'autre des périodes de renouvellement.

**ARTICLE 2 :** La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville  
Compte : 60621 - Code : MAGASI/CTMDIV

**ARTICLE 3 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Tulle
- Au cocontractant

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Transmis au contrôle de Légalité le : 10 MARS 2023

Date et Réf. de l'accusé de réception : 10 MARS 2023

AD22 - 06032023



Compte client 700215563

Customer No: 700215563  
MAIRIE DE TULLE  
10 RUE FELIX VIDALIN  
F-19012 TULLE

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION  
N° 363197242

Type	Utilisation 3 ans
EMBALLAGE	CONVENTION GI 3 ans
QUANTITE	5.00

MONTANT TOTAL HT 1,257.50 EUR  
MONTANT TOTAL TTC 1,509.00 EUR

Les emballages sont loués la première année pour le montant HT indiqué ci-dessus. Ils sont mis à disposition et entretenus gratuitement par LINDE France S.A. les années suivantes pour les contrats supérieurs à un an.

Le remplissage de ces emballages est exclusivement effectué par LINDE France S.A.

La présente convention prend effet le 01.02.2022 et arrivera à échéance le 31.01.2025.

La convention sera renouvelée par tacite reconduction au tarif en vigueur, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, 6 mois avant l'expiration de la période initiale ou de l'une ou l'autre des périodes de renouvellement.

A l'expiration de cette convention (en cas de non renouvellement), ou éventuellement au terme de la dénonciation, le client devra restituer les emballages de LINDE France S.A. Dans le cas de non restitution, une indemnité sera facturée selon le tarif en vigueur.

DATE et SIGNATURE/CACHET

*Tulle, le* 06 MARS 2023  
  
Le Maire-Adjoint délégué  
Jérémy NOVAIS

Siège social :  
Linde France S.A.  
Les jardins du Lou - bâtiment 5  
70, avenue Tony Garnier  
CS 70021  
69304 Lyon cedex 07

Activité industrie :  
Linde France  
SIRET 392 631 248 00359

s.a. au capital de 40 064 950 EUR - RCS Lyon 392 631 248  
TVA acquitée sur les débits TVA FR 58 392 631 248  
Deutsche Bank AG PARIS  
IBAN FR76 1778 9000 0110 5113 9400 018 BIC DEUTFRPP

Transmis au contrôle de Légalité le : 10 MARS 2023  
Date et Réf. de l'accusé de réception : 10 MARS 2023  
A22 - 06 03 2023